

Nombre de Conseillers
en exercice : 29

Présents à la séance : 25

Pouvoir : 2

Date de la convocation :
18 février 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX et le vingt-quatre février à dix-huit heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-REMY réuni salle du Conseil Municipal en Mairie sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, a désigné comme secrétaires de séance Richard MILON et Marie-Christine BOIREAU.

ETAIENT PRESENTS : Mmes MM. Florence PLISSONNIER, Alain MERE, Amélie VION, Didier PICARD, Pascale BARBIER, Brigitte MARTIN, Jérôme VINCENT, Richard MILON, Virginie ERRARD, Gabriel THEULOT, Guy CANNESSON, Sandra GUINOT, Nelly MONNOT, Pascal GERARDIN, Bénédicte PINSONNEAUX, Pascale DESRAY, Pierre-Jean GAUDILLERE, Françoise FAUTRELLE, Adeline CARITEY, Eliane LACHAUX, Tristan BATHIARD, Elise MARTIN, Didier BERNARD, Marie-Christine BOIREAU, Laurent LAGRIFFOUL.

ETAIENT EXCUSES ET ONT DONNE POUVOIR : Eric RICHARD à Alain MERE, Matthieu GRIVEL à Florence PLISSONNIER.

ETAIENT ABSENTS : Didier DEMAY, Jacqueline PENAUD.

Objet : Rapport d'activités et de développement durable 2024 du Grand Chalon

Exposé :

Lors de sa séance du 11 décembre 2025, le Conseil communautaire a pris acte du rapport d'activités et de développement durable 2024 du Grand Chalon.

Ce rapport est accompagné du compte administratif du Grand Chalon correspondant au même exercice budgétaire.

Visa :

Vu l'article L 5211-39 du CGCT stipulant que ce rapport doit faire l'objet d'une communication au Conseil municipal de chaque commune de l'EPCI.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- PREND ACTE de la communication du rapport d'activités et de développement durable du Grand Chalon.

Ainsi fait et délibéré en séance, et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.

Florence PLISSONNIER
Maire

